



Compte rendu de la 3e réunion FSU-AESH - Nantes, le samedi 10 décembre 2022

Accompagnement des élèves en situation de handicap Stop mépris !

La FSU de Loire-Atlantique a organisé une réunion des AESH de Loire-Atlantique le samedi 10 décembre à Nantes.

1. BILAN ACTION RÉSEAUX SOCIAUX DU 3 DECEMBRE

Il s'agissait de poster des messages sur les réseaux sociaux (Twitter, Instagram, Facebook) avec le Hashtag [#AESHstopmepris](#) et des slogans, images, photos des équipes dans les écoles et établissements.

Si cette action a été modeste en nombre de messages, elle a le mérite de pouvoir être réalisée depuis chez soi le week-end et de pouvoir se refaire facilement. De plus c'est un type d'action qui donne lieu à des échanges avec les collègues de nos établissements lors de la phase préparatoire (prise de photos, rédaction de slogans, etc.). Une occasion de plus de partager les revendications des AESH.

Il est possible que plusieurs collègues n'aient pas envoyé de messages le 3 décembre à cause d'un manque de familiarité avec les réseaux, ce qui peut se dépasser facilement avec un peu d'habitude.

Nous décidons donc de renouveler l'expérience avec l'objectif que chacun·e poste plusieurs messages sans oublier le Hashtag [#AESHstopmepris](#) qui permet de retrouver les messages.

Nouvelle action réseaux sociaux le 11 février 2023, date anniversaire de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. On continue avec le même Hashtag. Nous en profiterons pour rappeler les propos indignes du ministre Pap Ndiaye à l'Assemblée le 22 novembre (déclaration vidéo au bout de [ce lien](#). Le sujet intervient à 1h57'50").

2. POINT SUR LES REVENDICATIONS

Comme lors des deux réunions précédentes (cf. cr pages suivantes), nous avons précisé nos revendications contre un métier éclaté selon les établissements ou les PIAL. En effet, dans certains établissements, les AESH ne sont pas (ou plus) invité·es aux ESS des élèves alors que les textes prévoient que « *l'ESS est composée de toutes les personnes qui concourent directement à la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation de l'élève handicapé* » dont les parents, les enseignants, les AESH, etc. (voir informations au bout de [ce lien](#)). Nous porterons cette question lors des prochains rendez-vous avec les autorités et continuerons de revendiquer le respect des missions des AESH et une véritable égalité de traitement de tout·es.

Concernant les jours de fractionnement (2 jours de congés supplémentaires lié au fractionnement des congés annuels), il faut vérifier que tout·es les AESH en bénéficient et qu'il leur est possible de choisir les modalités (étalés sur l'année ou en fin d'année). A défaut de jours de fractionnement, l'employeur doit au minimum payer le temps de travail supplémentaire. Nous allons vérifier ce qu'il en est pour les temps partiels. Il est possible que les jours de fractionnement soient alors attribués au prorata de la quotité de service.

Dans le même ordre d'idée, l'accès à Pronote pour les AESH n'est pas toujours prévu dans les établissements du secondaire. C'est inacceptable et nous le ferons savoir aux établissements concernés.

3. RDV AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le Conseil départemental (CD) a répondu positivement à notre demande de rencontre. **La rencontre aura lieu le mardi 17 janvier à 17h30 au Conseil départemental.** Il faut constituer une délégation de 5 personnes (elle pourrait comprendre 3 AESH et 2 représentant·es de la FSU, Snés et Snuipp par exemple). L'enjeu de cette rencontre est d'obtenir un soutien actif du Conseil départemental (CD) pour obtenir de l'Éducation nationale qu'elle reprenne à sa charge les AESH qui accompagnent des élèves durant la pause méridienne, dans le cadre d'un contrat unique et non d'un double contrat (voir cr de la réunion précédente ci-dessous). Cela implique que le CD nous aide à mobiliser les communes, voire la région sur ce combat, et nous apporte son soutien juridique pour vérifier la validité légale d'un double contrat pour un même travail. Nous soulignerons que le risque est grand, si nous n'obtenons pas satisfaction, que les AED soient un jour concerné·es par le même processus de décentralisation puisqu'ils et elles travaillent aussi sur la pause méridienne.

Parallèlement, nous écrivons aux député·es pour leur demander de relayer nos actions au niveau national.

Une fois que nous aurons obtenu tous les soutiens et informations nécessaires, nous proposerons à l'intersyndicale et aux organisations de parents de construire ensemble des actions d'ampleur (stages intersyndicaux, audience au Rectorat, manifestation, grève).

4. AUDIENCES SYNDICALES AVEC LES PIAL

Pour pousser les différents PIAL à appliquer les mêmes principes de fonctionnement (associer les AESH aux ESS, choix pour les jours de fractionnement, discours de vérité aux nouveaux·elles AESH, etc.), mais aussi pour informer les pilotes et coordonnateurs·trices de PIAL de leurs obligations, nous proposons de **demander des audiences syndicales aux pilotes de PIAL avec accompagnement syndical de la FSU.** Cela pourrait aider les collègues AESH à se sentir soutenu·es et accompagné·es dans leurs combats du quotidien. Nous pourrions leur adresser un compte rendu détaillé de chacune de ces audiences. A terme, le bouche à oreille aidant, cela pourrait permettre que les pilotes de PIAL se sentent un peu plus tenus de créer de meilleures conditions de travail pour les collègues.

5. PROCHAINE GRÈVE ÉDUCATION EN JANVIER

Il est possible que les personnels des écoles, collèges, lycées soient appelé·es à la **grève le mardi 17 janvier** (date à confirmer). Pour la manifestation, nous proposerons que les AESH prennent la tête du cortège avec une banderole portant le Hashtag [#AESHstopmepris](#) et des pancartes et panneaux. Pour les préparer, nous proposons de nous retrouver sur **deux heures d'information syndicale le mercredi 11 janvier de 10h30 à 12h30 au local de la FSU.**

Prochaine réunion FSU des AESH du département

le mercredi 11 janvier de 10h30 à 12h30

La réunion se tiendra à la FSU à Nantes, Place de la Gare de l'État, et sur le temps de travail : heures d'information syndicale des mois de janvier et février 2023 déposée par la FSU auprès de la DSDEN. Nous y préparerons la grève éducation de la mi-janvier et l'audience au Conseil départemental du 17/01.

Nouvelle action réseaux sociaux

le samedi 11 février toute la journée

Date anniversaire de la loi de 2005 sur le handicap. Il s'agit de poster de nombreux messages sur les réseaux sociaux avec le Hashtag [#AESHstopmepris](#) et des slogans ou photos des équipes dans les écoles et établissements.